



Tél. : (819) 326-5624
Fax. : (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS DATES D'ASSEMBLÉES 2012

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Que lors de l'assemblée régulière du 11 novembre 2011 le calendrier des assemblées régulières du conseil pour l'année 2012 a été adopté tel que suivant:

- Vendredi le 20 janvier 2012
- Vendredi le 10 février 2012
- Vendredi le 9 mars 2012
- Vendredi le 13 avril 2012
- Vendredi le 11 mai 2012
- Vendredi le 8 juin 2012
- Vendredi le 13 juillet 2012
- Vendredi le 10 août 2012
- Vendredi le 14 septembre 2012
- Vendredi le 12 octobre 2012
- Vendredi le 9 novembre 2012
- Vendredi le 14 décembre 2012

Veillez noter que ces assemblées se tiendront à 19 heures, à l'hôtel de ville de la Municipalité, au 349, chemin de Val-des-Lacs,

AJOURNEMENT DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES

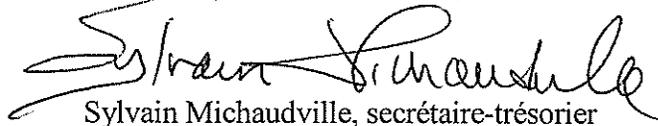
Le conseil municipal peut ajourner une assemblée ordinaire pour poursuivre leur rencontre plus tard afin de terminer les affaires soumises qui n'ont pu être entièrement traitées ou pour ajouter de nouveaux sujets.

LES ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES

Une séance extraordinaire de tout conseil peut être convoquée en tout temps par le chef, le secrétaire-trésorier ou par deux membres du conseil, en donnant par écrit un avis spécial de telle séance à tous les membres du conseil autres que ceux qui la convoquent.

Dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

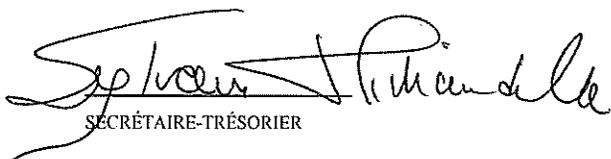
Donné à Val-des-Lacs, ce 18^e jour de novembre 2011.


Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 18^e jour de novembre 2011, entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 18 novembre 2011.


SECRÉTAIRE-TRÉSORIER